



M.N. VOULANGIS le 12.09.2017

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VOULANGIS DU 07.09.2017

Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 07 septembre 2017 sous la présidence du Maire Monsieur Franz MOLET.

● **PRESENTS 16/19** : Madame ARIZZI, Madame BEAUNE, Monsieur BUIRETTE, Madame BURGER, Madame BUZONIE, Monsieur CORNELOUP, Madame GUTH, Monsieur HERMANN, Madame LABORIE, Monsieur LEGENDRE, Monsieur MOLET, Monsieur NAILLOU, Madame NOURY, Madame ROBACHE, Monsieur SAGNES, Madame VALAHU.

● **ABSENTS EXCUSES 3/19** : Monsieur Pirollo (pouvoir à Monsieur MOLET), Monsieur TRUFFIER (pouvoir à Madame ARIZZI), Monsieur JARLOT (pouvoir à Monsieur LEGENDRE).

● **Secrétaire de séance** : Monsieur NAILLOU

► Approbation à l'unanimité du compte rendu de la séance du 24.07.2017.

► Il est proposé de rajouter à l'ordre du jour une nouvelle délibération concernant les finances (achat tablette), les travaux (rue de Lutin) et la subvention transport.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

1- Finance :

● **Achats vélos.**

Il s'agit de remplacer des draisienne pour la maternelle et la garderie.

La société Bourrelier propose 7 pièces pour 952,55 € ttc.

→ Le conseil donne son accord à l'unanimité.

● **Eclairage école élémentaire.**

Remplacement de vieux néons défectueux par des plaques LED en plafond. Il est proposé un devis de 12 plaques pour 2 classes pour un total de 816 €ht

→ Le conseil donne son accord à l'unanimité.

● **Achat de chaises pour l'école élémentaire.**

Il est proposé un lot de 15 chaises (de tailles différentes suivant l'âge des enfants) pour un total de 790,50 €ht plus des embouts de remplacement pour les pieds.

→ Le conseil donne son accord à l'unanimité.

● **Climatisation cantine.**

Un devis de fournitures et pose d'une climatisation est proposé à 18.514,30 € ttc

→ Le conseil donne son accord à l'unanimité.

● **Tablette :**

Il est proposé l'achat d'une tablette et de son logiciel « cantine » qui est prévu pour la gestion des enfants et le pointage en garderie.

Devis : 686,20€ht avec logiciel et formation.

→ Accord du conseil par 18 voix et une abstention (Mme Robache).

Il est à noter que le système de reservation et facturation de la cantine est connecté à 100%.

2- Travaux :

• Rue de Lutin.

en raison des modifications demandées la Sté TPIDF propose un devis minoré (suppression d'une longueur de trottoir en raison du refus d'un propriétaire de céder le terrain prévu dans l'alignement, et création d'un merlon de protection contre les gens du voyage).

Soit un total devis de 25.956 €ht

→ Accord du conseil à l'unanimité.

• Subvention transport.

Pour la carte imaginaire en 2016, nous avons subventionné 50 % du coût.

Pour cette même année 2016, le Conseil Départemental se propose d'aider les communes ayant participé au financement de ces cartes de transport. Il nous est demandé de lui envoyer une délibération attestant de notre participation à 50 %

→ Accord du conseil à l'unanimité.

• Renouvellement DSP.

Suite à l'étude et au rapport de la sté Intégrale Environnement à propos du mode de gestion de l'assainissement, il est proposé au conseil de déléguer les services publics d'assainissement à un fermier et de donner pouvoir au Maire de signer une délibération pour la soumettre à la Sous-Préfecture de Meaux.

→ Accord du conseil à l'unanimité.

En complément de cette décision il est demandé la création d'une commission de délégation de service public :

Titulaires : F.MOLET, M.NAILLOU, N.ARIZZI

Suppléants : F.GUTH, A. BUIRETTE, JP. CORNELOUP

→ Accord du conseil sur cette commission.

3- Divers :

• Orages.

De nombreux dégâts de voirie et inondations de caves se sont produits la dernière quinzaine du mois d'août. Les réparations se font au fur et à mesure de nos moyens et des urgences.

Des travaux à réaliser par des entreprises sont envisagés, des moyens financiers appropriés sont prévus.

• LINKY.

Mr BARA, Directeur de ENEDIS a expliqué le détail des opérations au conseil municipal, lequel, grâce également aux études techniques de certains conseillers est convaincu du bien fondé de l'installation du nouveau compteur Linky.

La séance est levée à 22h50.

La prochaine réunion sera définie ultérieurement